

# Prescriptions coraniques en Inde : obligée de coucher avec son beau-père et son beau-frère !

écrit par Laveritetriomphera | 22 juillet 2018



**Inde: Une femme, forcée de suivre des prescriptions coraniques sur le remariage, a été contrainte de coucher avec son beau-père**

19 juillet 2018 par [Robert Spencer](#).

[Nikah halala](#) ou mariage temporaire, peut amener une femme divorcée à re-épouser son ex-mari. Cette jurisprudence trouve son origine dans le coran. Les décrets d'Allah sur le divorce alors qu'il est question de la femme, mettent l'accent sur le fait que « les hommes ont cependant une prédominance sur elles » ([Coran 2: 228](#)). C'est peut-être la raison pour laquelle les hommes peuvent divorcer en disant simplement: « [Talâq](#) » – ce qui signifie « tu es répudiée », il faut noter que cette procédure de divorce est interdite aux femmes. Ce protocole de répudiation si rapide, aboutit à des divorces pour des questions de tension nerveuse suivis par des réconciliations – ce que les auteurs du coran ont anticipé en stipulant que le mari qui répudie sa femme trois fois, ne peut

se réconcilier avec elle sans qu'elle ait conclu un nouveau mariage avec un autre homme, puis ait divorcé encore une fois.

[Coran Sourate 2 verset 230](#) : « *S'il divorce avec elle (la troisième fois) alors elle ne lui sera plus licite tant qu'elle n'aura pas épousé un autre. Et si ce (dernier) la répudie alors les deux ne commettent aucun péché en reprenant la vie commune, pourvu qu'ils pensent pouvoir tous deux se conformer aux ordres d'Allah. Voilà les ordres d'Allah, qu'Il expose aux gens qui comprennent.* ».

« Une femme forcée de coucher avec son beau-père par respect du Nikah Halala, fait face à des menaces de mort pour s'être exprimée sur le sujet » par [Qazi Faraz Ahmad, News18](#), 16 juillet 2018 ([merci à la religion de paix](#)):

Lucknow: Alors que la Cour suprême était sur le point d'entendre un argumentaire sur le Nikah Halala, une autre victime de cette pratique a déclaré avoir été répudiée à plusieurs reprises et forcée de consommer des mariages avec plusieurs hommes.

Shabina résidant à Bareilly, déclare avoir été menacée de bannissement et également de mort par des « membres de sa communauté » après s'être révoltée contre la pratique du Nikah Halala.

Elle a raconté son calvaire. Alors que son mari lui avait signifié sa répudiation immédiate (talâq), elle a été forcée d'épouser son beau-père et de consommer le mariage dans le cadre du Nikah Halala. Par la suite elle a dû épouser à nouveau son premier mari après avoir divorcé de son beau-père.

Cependant, son calvaire ne s'est pas arrêté là. Après qu'elle eut été forcée d'épouser à nouveau son premier mari, Shabina a été répudiée puis obligée d'épouser son beau-frère. Mais cette fois-ci, elle a décidé que trop c'était trop.

Elle s'est rapprochée de [Nida Khan](#), qui avait été mariée à un membre d'une famille influente : les Dargah Aala Hazrat. Les deux femmes ont contacté les médias pour mettre au jour leur situation. Nida Khan a été confrontée à un problème similaire. Elle aussi a été victime d'un triple talâq, et elle a lutté un bon moment pour se sortir de cette situation.

Toutes les deux, après avoir reçu des menaces de mort, se sont rendues au poste de police local pour déposer une plainte contre cinq personnes.

Elles ont toutes les deux soutenu que les clercs musulmans locaux ont déclaré que « *ceux qui ne suivent pas la charia, sont fatalement exclus de la communauté islamique* », et que ceux qui élèvent une voix contraire à la charia devront faire face « à des 'épouvantables' [sic] conséquences »...

**Traduit de l'anglais par la Vérité triomphera pour Résistance républicaine**

Source :  
<https://www.jihadwatch.org/2018/07/india-woman-forced-to-sleep-with-father-in-law-to-satisfy-qurans-requirements-for-remarriage>.